



**LABORATOIRE DE PEDAGOGIE ET DE DIDACTIQUE DES  
HUMANITES / ENS-UAC BENIN**

**REVUE  
PEDAGOGIE ET HUMANITES**

**2 REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES N°2-NOVEMBRE 2023  
ISSN :2992-0051 Dépôt légal 15482 du 28/11/2023  
Bibliothèque Nationale du Bénin**

**© REVUE / PEDAGOGIE ET HUMANITE**

Le Code de propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle

La Revue " PEDAGOGIE ET HUMANITES" est une revue des sciences pédagogiques, ouverte sur la problématique de la production des connaissances dans le champ des sciences humaines en général. La revue est affiliée au Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LAPEDIH) de l'ENS-UAC Bénin. Elle constitue de ce fait un espace de promotion et de vulgarisation des travaux de recherches effectués par les enseignants-chercheurs évoluant dans le vaste domaine des sciences humaines et sociales. Les axes thématiques de contribution pour la parution du mois de novembre 2023 sont :

**Axe 1 : Approche par compétences et différenciation pédagogique**

- Les stratégies d'apprentissage à l'épreuve des défis en milieux scolaires
- La sociologie de l'éducation en contexte africain et le socle commun de compétences
- Obstacles épistémologiques aux processus d'enseignement-apprentissage dans les disciplines scolaires : EPS-Français-Anglais-Espagnol-Allemand-Mathématiques-PCT-Histoire et Géographie-Philosophie
- Différenciation pédagogique et atteinte des objectifs en milieux scolaires

**Axe 2 : Recherche et innovation**

- Recherche et innovation en pédagogie : Défis et opportunités pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) en Afrique
- Recherche scientifique et innovations dans les ENS d'Afrique francophone : enjeux et perspectives
- Ethique et financement de la recherche dans les ENS d'Afrique francophone

**Axe 3 : Langues et sociétés**

- Modélisation des langues en contexte plurilingue en Afrique francophone
- Didactique des langues et acquisition des compétences en langues africaines.
- Connexion linguistique et approches pédagogiques : la psycholinguistique et la littérature orale en question

**Axe 4 : Formation des formateurs**

- La pédagogie universitaire en question
- La formation dans les ENS d'Afrique francophone : vers quelles réformes ?
- Le statut des ENS d'Afrique francophone

**Axe 5 : Techniques de l'Information et de la Communication et Education**

## COMITE DE REDACTION DE LA REVUE

➤ **Directeur de publication**

Pr Jean-Claude HOUNMENOU / ENS-UAC-Bénin

➤ **Rédacteur en chef :**

Dr Clarisse NAPPORN / FASH-UAC-Bénin

➤ **Secrétaire de rédaction**

Dr (MC) Coovi Clément BAH / ENS-UAC-Bénin

## COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE

### **Président**

Pr HOUNMENOU Jean-Claude, Professeur Titulaire des Universités  
CAMES / Université d'Abomey Calavi (ENS-UAC-Bénin)

### **Membres**

Pr. Maxime DA-CRUZ, Professeur Titulaire des Universités CAMES  
Université d'Abomey Calavi, (UAC-Bénin)

Pr. Moussa DAFF, Professeur Titulaire des Universités CAMES,  
Université Cheick Antar Diop, Dakar (UACD-Sénégal).

Pr. Afsata PARE-KABORE, Professeur Titulaire des Universités  
CAMES, Université Norbert Zongo de Koudougou  
(UNZK-Burkina-Faso).

Pr. Moustapha TAMBA, Professeur Titulaire des Universités  
CAMES, Université Cheick Antar Diop, Dakar (UACD-Sénégal).

Pr. Pierre FONKOUA, Professeur Titulaire des Universités CAMES,  
Université de Yaoundé (UY1/Cameroun).

Pr Amadé BADINI, Professeur Titulaire des Universités CAMES,  
Université Norbert Zongo de Koudougou (UNZK-Burkina-Faso).

Pr. Abdel Rahamane BABA MOUSSA, Professeur Titulaire des  
Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi,  
(INJEPS-UAC-Bénin).

Pr Bernard FANGNON, Professeur Titulaire des Universités CAMES,  
Université d'Abomey-Calavi, (ENS-UAC-Bénin).

- Pr Sena Yawo AKAKPO-NUMADO, Professeur Titulaire des Universités CAMES, Université de Lomé (UL-Togo)
- Pr Aicha NANA GOZA, Professeur Titulaires des Universités CAMES, Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM-Niger).
- Dr Gervais KISSEZOUNON, Professeur Titulaires des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Mohamed Moussa Sagayar, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM-Niger).
- Dr Ibrahim YEKINI, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Clarisse NAPPORN, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Juvénal AGBAYAHOUN Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr David BALUBI, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Abel DIDEH, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Jules ODJOUBERE, Maître Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Clément BAH, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Akimi YESSOUFOU, Maître de Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Koba Yves-Marie TOGNON, Maître Conférences des Universités CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).

## **COMITE DE LECTURE DE LA REVUE**

- Dr Hyacinthe OUINGNON, Maître Assistant des Universités  
CAMES, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Achille GNIDEHOUÉ, Maître Assistant des Universités CAMES,  
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Crépin LOKO, Maître Assistant des Universités CAMES,  
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Roland TECHOU, Maître Assistant des Universités CAMES,  
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Béatrice AGBO, Maître Assistant des Universités CAMES,  
Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).
- Dr Victoire AHOTIN, Université d'Abomey Calavi (UAC-Bénin).

<b>SOMMAIRE</b>		
1	Les représentations de l'approche par compétences en Afrique : quelle cohérence avec les méthodes d'enseignement ? <b>Jean-Claude HOUNMENOU</b>	<b>9-34</b>
2	La pratique de la pédagogie différenciée dans l'enseignement apprentissage de la lecture : Difficultés de mise en œuvre à l'école primaire <b>Casimir KABORE</b> <b>Adama KERE</b>	<b>35-58</b>
3	Motivation en Formation par alternance et validation des acquis des étudiants formateurs dans l'enseignement professionnel en Côte d'Ivoire : cas de l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel <b>Rachel N'goran KOUASSI</b> <b>Mesmin Adigra EHUI</b>	<b>59-72</b>
4	Implementation of Cooperative Learning in EFL Classrooms: Issues and Perceptions from Teachers <b>OUSSEINI Hamissou</b> <b>MOUSSA M. Sani</b>	<b>73-88</b>
5	Obstacles à l'accès aux apprentissages scolaires des apprenants déficients auditifs du Collège Professionnel d'Apprentissage des Sourds Muets d'Akogbato : analyse, défis et perspectives <b>HOUEDENOUP Florentine Adjouavi</b>	<b>89-106</b>
6	Illettrisme pédagogique et autoformation : analyse quantitative des déterminants motivationnels des enseignants du second degré au Bénin <b>BELLO Abdou Wahidi</b> <b>DJIMA Fatahou</b>	<b>107-136</b>
7	Modèle didactique de formation des enseignants des sciences expérimentales et construction de compétences pour enseigner. <b>Mathias KYÉLEM</b>	<b>137-164</b>
8	Ressentis émotionnels des élèves du cm2 par rapport aux évaluations au Burkina Faso. <b>TAMBOURA Amadou</b>	<b>165-190</b>
9	Evaluation de l'autoformation des professeurs d'allemand dans les Lycées et Collèges au Bénin <b>Laetitia A. DAGNONHOUETON</b> <b>Jean-Claude HOUNMENOU</b>	<b>191-208</b>

10	Pratiques d'utilisation des outils numériques pour rechercher l'information sur internet par des collégiens et lycéens du lycée professionnel régional du centre de ouagadougou- burkina faso <b>KABORE Dimkêeg Sompassaté Parfait</b> <b>SIA Benjamin</b> <b>OUEDRAOGO Emile</b> <b>Léo Paul BERE</b> <b>Pr Afsata PARE / KABORE</b>	209-228
11	Digitalisation des contenus, techno-transposition et enseignement/apprentissage numérique interactif : De l'alphabétisation technologique des enseignants à une gestion réflexive de la « distance Education » dans les écoles normales d'instituteurs au Cameroun <b>TAMO FOGUÉ Yannick</b> <b>SIH Marie – Pascale</b> <b>NGUELE OWONO Marie Joelle</b>	229-250
12	Les technologies de l'information et de la communication (tic) dans l'enseignement et l'apprentissage socioconstructiviste <b>GOHI Lou Gobou Bien-aimée</b>	251-274
13	Orientation des apprenants en Sciences de l'éducation au Bénin : choix raisonné ou par défaut ? <b>ZANOU Kouassi Valentin</b> <b>HOUESSOU Mahounan Modeste</b>	275-294
14	Perception de la carrière des parents et choix de carrière chez les enfants <b>Komlan AKOSSOU</b> <b>Badji OUYI,</b>	295-316
15	Innovation par le management qualitatif dans l'enseignement secondaire. Comment y parvenir dans le contexte du Burkina Faso ? <b>Abdoulaye OUEDRAOGO</b>	317-332
16	Dynamiques de nomination des responsables d'établissements universitaires au Bénin : état des lieux, enjeux et perspectives <b>BAH Coovi Clément</b>	332-360

Obstacles d'accès aux apprentissages scolaires des apprenants déficients auditifs du Collège Professionnel d'Apprentissage des Sourds Muets d'Akogbato : analyse, défis et perspectives

---

Par

**Houédénou Florentine Adjouavi**

Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université d'Abomey-Calavi

houedenou1@gmail.com

-----&-----

Résumé

Cet article portant sur les apprentissages scolaires chez les apprenants déficients auditifs vise à analyser les obstacles liés à l'acquisition des connaissances et au développement des compétences à l'école. Pour y parvenir, la démarche méthodologique adoptée a consisté à définir la nature de la recherche qui est à la fois quantitative et qualitatives. Cette démarche a permis d'élaborer un questionnaire d'enquête et une grille d'observation administrés à la population cible constituée des enseignants, des encadreurs pédagogiques, des élèves déficients auditifs et non déficients. Les données obtenues via les questionnaires et entretiens sont dépouillées et traitées manuellement avec les logiciels Word et Excel office dans leur version 2016. L'analyse des résultats révèlent que les apprenants ont d'énormes difficultés de perception, de compréhension, d'appropriation d'un langage de communication, de réponse adéquate aux consignes. Alors, les résultats montrent qu'il importe de revoir les stratégies d'enseignement-apprentissage-évaluation et les formats d'épreuves d'examen pour faciliter la réussite chez les apprenants déficients auditifs.

**Mots clés :** déficients auditifs, malentendant, enseignement, apprentissage, évaluation

## Abstract

This article on school learning among hearing impaired learners aims to analyze the obstacles linked to the acquisition of knowledge and the development of skills at school. To achieve this, the methodological approach adopted consisted of defining the nature of the research which is both quantitative and qualitative. This approach made it possible to develop a survey questionnaire and an observation grid administered to the target population made up of teachers, educational supervisors, hearing impaired and non-hearing-impaired students. The data obtained via questionnaires and interviews are analyzed and processed manually with Word and Excel office software in their 2016 version. Analysis of the results reveals that learners have enormous difficulties in perceiving, understanding and appropriating information. a language of communication, of an adequate response to instructions. So, the results show that it is important to review teaching-learning-assessment strategies and exam test formats to facilitate success among hearing impaired learners.

Keywords: hearing impaired, hearing impaired, teaching, learning, assessment

## Introduction

91

L'éducation est un droit humain fondamental. C'est la porte d'entrée à tous les autres droits de la personne humaine et elle est décisive dans le devenir de toute société. Elle apparaît comme l'instrument privilégié, en somme une des conditions *sine qua non* pour disposer des ressources humaines permettant de participer pleinement à l'économie mondialisée et de tirer parti des progrès de la technologie (Houédénou, 2005). L'adoption par l'UNESCO de la convention relative à la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement remonte à 1960. Pour l'UNESCO, tous les apprenants comptent autant les uns que les autres et l'éducation inclusive doit favoriser la prise en compte de tous les enfants par le système éducatif quelques soient les besoins spécifiques de chacun. De plus, les Etats Parties de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées s'accordent sur les principes proclamés dans la Charte des Nations Unies sur la reconnaissance de la dignité et de la valeur inhérentes à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables dont le fondement constitue : la liberté, la justice et la paix dans le monde. De plus, l'article 24 de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, consacré au volet éducation stipule que :

*« Les États Parties reconnaissent le droit des personnes handicapées à l'éducation. En vue d'assurer l'exercice de ce droit sans discrimination et sur la base de l'égalité des chances, les États Parties font en sorte que le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire à tous les niveaux et offre, tout au long de la vie, des possibilités d'éducation qui visent : a) Le plein épanouissement du potentiel humain et du sentiment de dignité et d'estime de soi, ainsi que le renforcement du respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la diversité humaine ; b) L'épanouissement de la personnalité des personnes handicapées, de leurs talents et de leur créativité ainsi que de leurs aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ; [...] », (CDPH, 2008).*

A l'école comme à l'image de la société, les individus sont différents. Ils ont des besoins différents d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (Perrenoud, 1997). De façon particulière, les apprenants handicapés ont des besoins spécifiques en termes d'apprentissage et de

méthodes d'enseignement (Hêkpazo, 2020). Dans cette ligne, cet article aborde *l'étude des obstacles à l'accès aux apprentissages scolaires des élèves déficients auditifs du Collège Professionnel d'Apprentissage des Sourds Muets d'Akogbato*. Le travail présente la démarche méthodologique, la présentation, l'analyse des résultats et la discussion.

## **1. Présentation du cadre de la recherche et approche méthodologique**

Cette partie aborde le cadre de l'étude et l'approche méthodologique mise en œuvre.

### **1.1. Présentation du CPASM des sourds et muets d'Akogbato**

La recherche s'est déroulée au Bénin dans le département de Littoral. Elle a porté sur les jeunes élèves handicapés auditifs du Collège Professionnel d'Apprentissage des Sourds Muets d'Akogbato. Cet établissement spécialisé dans le sous-secteur de l'enseignement secondaire est le premier collège public du Bénin qui accueille les apprenants sourds. Créé en octobre 2013, il est situé dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Cotonou, non loin du centre de santé de la zone. Depuis sa création, les apprenants de ce collège rencontrent des difficultés d'ordre de difficile accès à l'école, d'insuffisance de salles de classes et des toilettes, de bâtiments vétustes, de manque d'enseignants qualifiés et de matériels pédagogiques pour l'enseignement-apprentissage-évaluation. Pour des travaux de réfection, ledit collège a été déplacé à Guinkomey depuis octobre 2018. Monsieur Lalèyè Sylvanus, le directeur du collège est seulement assisté d'un comptable pour les diverses tâches administratives. L'Etat a doté le site d'un internat pour héberger les enfants handicapés auditifs auxquels le repas quotidien est assuré afin d'aider les parents. Ce collège compte dix-huit enseignants (18) dont onze (11) enseignants AME, trois (3) ACDPE et quatre (4) fonctionnaires d'Etat et 63 apprenants entendants, malentendants et non entendants.

Tableau I : effectif des élèves du CPASM d'Akogbato

Groupe pédagogique	Nombre d'élèves sourds muets	Nombre d'élèves entendants	Total
6 <sup>ème</sup>	11	0	11
5 <sup>ème</sup>	10	0	10
4 <sup>ème</sup>	9	1	10
3 <sup>ème</sup>	11	1	12
2 <sup>nde</sup>	7	0	7
1 <sup>ère</sup>	6	1	7
Tle D	6	0	6
Total			63

Source : Enquête de terrain, février 2023

Tableau II : effectif du personnel enseignant du CPASM d'Akogbato

Personnel	Sourds-muets	entendants	Total
Directeur	0	1	1
Comptable	0	1	1
Surveillant		0	0
Censeur		0	0
Enseignants FE		3	3
Enseignant ACE		2	2
Enseignant AME	4	7	11
<b>TOTAL</b>			18

Source : Enquête de terrain, février 2023

## 1.2. Approche méthodologique

Cette partie aborde la nature de la recherche, le groupe cible et l'échantillonnage, les techniques et outils de recherche, les outils de traitement et d'analyse des données, les difficultés et les limites du travail.

### 1.2.1. Nature de la recherche

La recherche est à la fois quantitative et qualitative. Elle analyse les méthodes d'enseignement/apprentissage/évaluation appropriées à la scolarisation et au maintien des apprenants handicapés auditifs dans le système éducatif béninois. Les méthodes quantitatives ont été utilisées conjointement aux méthodes qualitatives pour répondre aux exigences de la méthodologie mixte.

### 1.2.2. Groupe cible et échantillonnage

La population cible est constituée d'une part des apprenants handicapés auditifs (malentendants ou non entendants) et les entendants du CEG Akogbato, les enseignants, et les personnes ressources d'autre part. Les échantillons constitutifs des différents groupes cibles ont été déterminés de façon aléatoire et raisonnée puis récapitulés dans les tableaux ci-dessous. Les personnes ressources ont été choisis par hasard alors que les enseignants et les élèves étaient ciblés avant d'aller sur le terrain. L'échantillonnage fait au total 75 personnes réparties en différents sous-groupes comme l'indique le tableau ci -dessous.

Tableau III : Récapitulatif de l'échantillonnage

Catégories	Effectifs
Elèves handicapés auditifs de la classe de 6 <sup>ème</sup>	11
Elèves handicapés auditifs de la classe de 5 <sup>ème</sup>	10
Elèves handicapés auditifs de la classe de 4 <sup>ème</sup>	10
Elèves handicapés auditifs de la classe de 3 <sup>ème</sup>	12
Elèves handicapés auditifs de la classe de 2 <sup>nd</sup> D	7
Elèves handicapés auditifs de la classe de première D	7
Elèves handicapés auditifs de la classe de terminale D	6
Elèves entendants	02
Enseignants	17
Personnes ressources	10
TOTAL	75

Source : Enquête de terrain, février 2023

#### 1.2.3. Techniques et outils de recherche

La recherche étant mixte, des techniques et des outils adaptés aussi bien au travail qualitatif que quantitatif ont été utilisés. La recherche documentaire, l'enquête par questionnaire, l'observation de classe et les entretiens sont autant de techniques mis en œuvre respectivement avec la fiche de synthèse, le questionnaire d'enquête, la grille d'observation et le guide d'entretien comme outils de collecte des données sur le terrain.

#### 1.2.4. Techniques et outils de traitement des données

Comme outils de traitement des données, le travail a fait usage de l'analyse documentaire et l'analyse de contenu (Bardin, 2007). L'analyse des données recueillies a permis de dégager les obstacles à l'accès aux

apprentissages scolaires des élèves déficients auditifs. De même, les données collectées sur le terrain ont fait l'objet d'analyse quantitative et qualitative. L'analyse quantitative a conduit à la production statistique pour sortir les graphiques. Les données obtenues via les questionnaires sont dépouillées, traitées manuellement puis traitées dans les logiciels Word et Excel office dans leur version 2016. Tout cela a permis de réaliser les différents graphiques, histogrammes et tableaux. Par ailleurs, les informations fournies par les encadreurs pédagogiques et personnes ressources ont fait l'objet d'une analyse qualitative. Celle-ci a consisté à ressortir les idées principales des entretiens. Pour ce faire, nous avons d'abord fait la transcription des entretiens enregistrés. Ensuite, dans une démarche analytique, nous avons isolé les unités de sens, les idées thématiques. Enfin, nous avons dégagé l'idée directrice et les expressions mettant en évidence les difficultés des apprenants handicapés auditifs dans le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation.

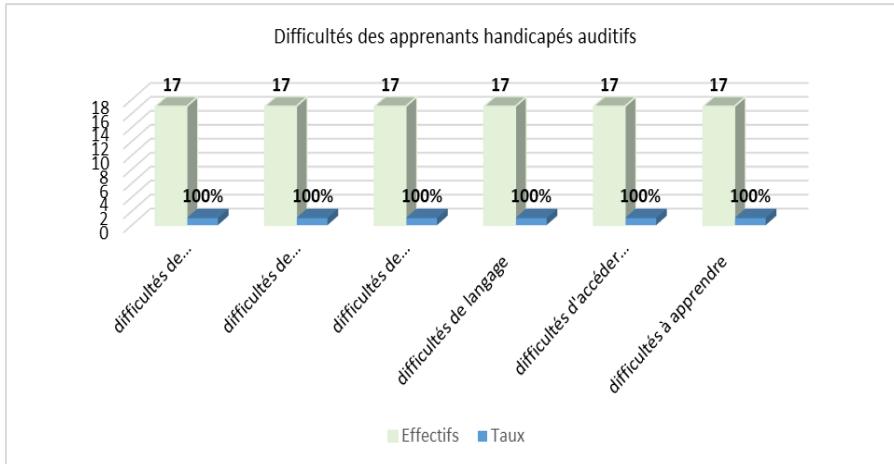
Notons que le manque de la maîtrise de la langue des signes n'a pas permis un échange direct et d'approfondir l'enquête auprès de certains élèves déficients auditifs. Ce qui aurait favorisé davantage la tâche d'identifier les besoins spécifiques d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation de ces catégories d'élèves.

## **2. Résultats et discussion**

Nous abordons la présentation, l'analyse et la discussion des résultats à ce niveau.

### **2.1. Présentation, analyse et interprétation des résultats**

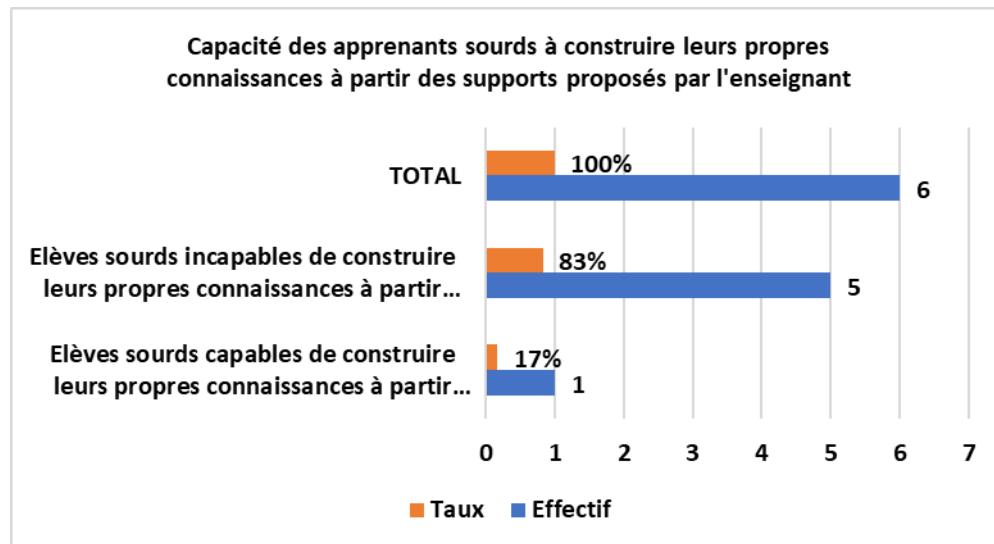
Le graphique 1 présente les difficultés des apprenants déficients auditifs dans le processus d'enseignement/ apprentissage/ évaluation



Graphique 1 : Représentation des difficultés des apprenants handicapés auditifs selon les enseignants

Le graphique 1 montre la représentation graphique des difficultés des apprenants handicapés auditifs dans le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation. La totalité des enseignants interrogés (100%) ont identifié comme difficultés des apprenants handicapés auditifs : les difficultés de perception, les difficultés de compréhension, les difficultés de communication ou d'appropriation d'un langage de communication, les difficultés d'accès aux apprentissages et les difficultés à répondre aux consignes (réécriture, formulation des réponses).

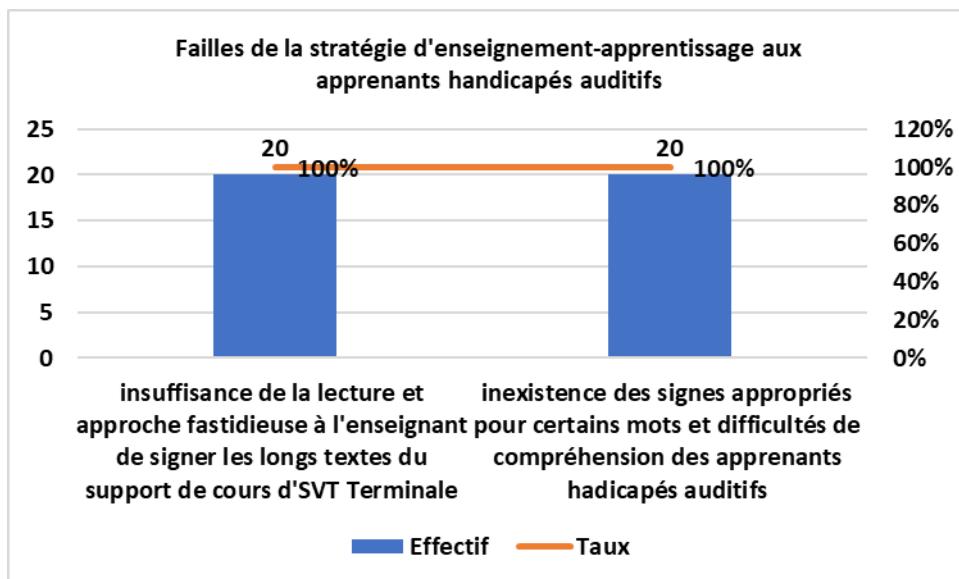
Le graphique 2 désigne la représentation de la capacité des apprenants déficients auditifs de la terminale D à construire leurs propres connaissances en SVT à partir des supports proposés par l'enseignant.



**Graphique 2 :** Représentation de la capacité des apprenants déficients auditifs de la terminale D

Le graphique 2 illustre la capacité des apprenants déficients auditifs de la terminale D à construire leurs propres connaissances en SVT à partir des supports proposés par l'enseignant. De plus, ce graphique indique que la plupart des apprenants déficients auditifs de la terminale D (88%) n'arrivent pas à construire leurs propres connaissances en SVT à partir des supports proposés par l'enseignant. Seulement un apprenant sur les six arrive à construire ses propres connaissances à partir des supports proposés par l'enseignant. Ceci révèle que lesdits apprenants ont de réelles difficultés de perception et de compréhension.

En outre, le graphique 3 rend compte des avis des personnes ressources (enseignants spécialisés, encadreurs pédagogiques, éducateurs spécialisés, membres des réseaux et associations de personnes handicapées) sur les failles de la stratégie d'enseignement-apprentissage aux élèves déficients auditifs.



Graphique 3 : Représentation des failles de la stratégie d'enseignement-apprentissage

Par ailleurs, le graphique 3 montre les positions des personnes ressources interrogées sur les diverses failles observées dans la stratégie d'enseignement-apprentissage mise en œuvre par les enseignants des apprenants handicapés auditifs. Il ressort de la lecture de ce graphique que toutes les personnes ressources ont identifié comme failles dans la stratégie d'enseignement-apprentissage aux apprenants handicapés auditifs :

- ✓ les insuffisances de lecture et l'approche fastidieuse pour les enseignants de signer les longs textes du support de cours des SVT Terminale ;
- ✓ l'inexistence de signes pour certains concepts ;
- ✓ les difficultés de communication y compris le manque de compréhension des apprenants handicapés auditifs.

Par ailleurs, les personnes ressources sont les éducateurs spécialisés, les psychologues, les membres des réseaux et associations de personnes handicapées. Dans le cadre de la présente recherche, vingt personnes

ressources ont été rencontrés et entretenues sur la situation des apprenants handicapés auditifs et les besoins spécifiques de ces derniers pour leur maintien à l'école, leur réussite et leur progression dans le cursus scolaire. A ce sujet, des réponses aux besoins spécifiques des apprenants handicapés auditifs, la synthèse des contributions, apports et réflexions des personnes ressources se présentent dans les verbatims suivants :

*Pour les apprenants déficients auditifs, il est nécessaire de dérouler les séquences avec objectivité, utiliser plus les outils (observation, vidéo et projection qui font appel aux aptitudes visuelles) plutôt que les supports documentaires. Il faut plaider le cas des apprenants handicapés auditifs sur le format de l'épreuve qui leur est administrée auprès des autorités. Aussi, faut-il des aménagements de l'environnement d'enseignement/apprentissage/évaluation qui favorisent la réussite ou la promotion de la réussite des apprenants handicapés auditifs. Les enseignants qui corrigent leurs copies doivent être sensibilisés et préparés à cette fin. Les enseignants doivent être plus disponibles, attentifs et leur accorder plus de temps dans tout le processus d'enseignement-apprentissage-évaluation* (Enquête de terrain, février 2023).

Soulignons également que les personnes ressources enquêtées estiment qu'il importe de privilégier les procédés visuels dans les stratégies d'enseignement-apprentissage aux apprenants déficients auditifs car ils sont plus aptes à observer. Ceci signifie qu'il faut visualiser les supports car ceux-ci sollicitent la vue plutôt que l'ouïe. Pour lesdits apprenants, les méthodes reposant sur l'observation de faits ou la visualisation de supports visuels (vidéos et autres contenus visuels) représentent les atouts pour la réussite de l'apprentissage.

Notons aussi que les personnes ressources enquêtées soulignant outre l'importance du recours aux formats d'épreuves les plus adaptés aux besoins spécifiques des apprenants handicapés auditifs, mettent un accent particulier sur l'aménagement de l'environnement scolaire à travers les dispositifs, stratégies et procédés adaptés afin de favoriser la progression des apprentissages des apprenants handicapés auditifs.

Par ailleurs, estiment que la formation et la sensibilisation des <sup>101</sup> enseignants correcteurs des productions des apprenants handicapés auditifs constituerait également un point capital pour améliorer les dispositifs d'enseignement-apprentissage-évaluation et le rendement chez lesdits apprenants. En outre, les personnes ressources proposent des séances d'orthophonie en faveur des apprenants handicapés auditifs en vue d'une rééducation auditive permettant de surmonter les difficultés de communication : apprendre à lire, à bien décoder les mots et apprendre à utiliser des stratégies d'écoute adaptées dans les différentes situations d'apprentissage et de la vie. Cette proposition des personnes ressources permettra d'améliorer progressivement la participation des apprenants handicapés auditifs dans le processus d'enseignement-apprentissage-évaluation

## 2.2. Discussion

Cette partie met en exergue les barrières fonctionnelles et les barrières pédagogiques d'accès au processus d'enseignement-apprentissage-évaluation des élèves déficients auditifs.

### 2.2.1. Des barrières fonctionnelles d'accès aux apprentissages scolaires des élèves déficients auditifs

Les difficultés que rencontrent les apprenants handicapés auditifs dans le processus d'enseignement-apprentissage-évaluation sont nombreuses et diversifiées. Abordant celles d'ordre communicationnel, on retient que l'apprenant malentendant, même bien appareillé, n'entend jamais comme un élève entendant (Beddaï et al, 2009) telle que la mauvaise perception des messages : bruits dans l'environnement de l'élève, acouphènes, difficultés à percevoir certaines fréquences, mauvaise identification de la source sonore, du locuteur. L'élève malentendant est très gêné par les bruits parasites. De plus, le déficit lexical en ce sens que la trop faible confrontation aux mots, le manque de verbalisation quant aux situations vécues, la mauvaise connaissance des structures syntaxiques : intentions du message (interrogations, ordres...) sont autant de difficultés d'ordre

communicationnel en situation d'enseignement-apprentissage pour l'apprenant handicapé auditif et ses enseignants.

Par rapport aux difficultés liées aux apprentissages, il s'agit du besoin de l'apprenant handicapé auditif de regarder le locuteur pour compléter la réception du message auditif par la lecture labiale. On note qu'il ne peut donc pas écouter et effectuer une autre tâche simultanément en : écrivant ou prenant des affaires. Il arrive que l'apprenant sourd atteste qu'il a compris même si ce n'est pas le cas. L'élève malentendant manque souvent de confiance en lui pour compenser d'éventuelles difficultés de réception et de compréhension du message. Parfois, il existe des difficultés d'ordre économique à la réalisation du parcours des malentendants (Galle, 2017).

De plus, on note également les difficultés liées à la capacité de réflexion et d'expression des idées dues au déficit lexical et syntaxique. A cela s'ajoutent les difficultés à apprêhender les relations de cause à effet et à se situer dans l'espace et le temps. En outre, les difficultés liées à la maîtrise de la langue : situer le contexte, anticiper ou comprendre les consignes s'observent souvent chez les apprenants handicapés.

En outre, il existe des difficultés liées au bien-être et au vivre de l'élève malentendant. L'apprenant malentendant a besoin de regarder autour de lui pour vérifier qu'il ne manque pas une information (fonction d'alerte à l'environnement). Il est à signaler que la mauvaise interprétation de situations ou la fatigue récurrente se traduisant par des comportements inappropriés tels que le repli sur soi, le risque d'isolement lorsque l'apprenant sourd fait usage de la langue des signes sans trouver d'interlocuteur parmi ses pairs, la peur de l'obscurité et le manque de supports voire repères visuels constituent de maintes difficultés liées à la vie de l'apprenant sourd. Tout cela joue sur la réussite de l'apprentissage.

## 2.2.2. Des barrières pédagogiques d'accès aux apprentissages scolaires des apprenants déficients auditifs 103

Le matériel et les outils pédagogiques favorisent la réussite de l'enseignement-apprentissage. Alors, l'inadaptation des supports pédagogiques aux besoins spécifiques d'apprentissage scolaire des élèves déficients auditifs constitue un obstacle majeur à leur accès aux apprentissages scolaires et à leur progrès en la matière. Les matériel pédagogiques classiques dédiés aux apprentissages scolaires dans les écoles et dans les collèges sont souvent en totale inadéquation avec les besoins réels d'adaptation aussi bien pédagogiques que didactiques de certains élèves dont les élèves handicapés et en l'occurrence les élèves déficients auditifs faisant l'objet de cet article scientifique (Button, 2008).

De plus, l'approche de l'enseignement individuel, tenant compte des besoins spécifiques de chaque apprenant selon sa déficience est une alternative potentiellement salvatrice aux situations d'échecs scolaires et d'exclusion auxquelles sont confrontées les élèves handicapés en général et les déficients auditifs en particulier (Marhic, 2009).

D'ailleurs, les ressources pédagogiques que mettent en œuvre les enseignants gagneraient à s'inspirer de la pédagogie différenciée et donc offrant une gamme variée d'outils et de matériels pouvant répondre aux besoins spécifiques d'apprentissage de tous les apprenants sans aucune discrimination (Astolfi, 1998). Car la finalité de la formation par les compétences et le profil de l'apprenant sur le plan intellectuel et culturel doit conduire au développement du sens de la recherche et la culture de l'excellence [...] ; au bien-être physique, gage de toute réussite intellectuelle (Hounkpatin et Houédénou, 2017).

Ainsi, l'encadrement bilingue multiplie les conditions favorables aux apprentissages d'élèves vivant en situation de handicap, dans notre cas les élèves sourds. Les aspects organisationnels de ce travail en classe spécialisée nous paraissent importants à relever : le travail en petit groupe, l'encadrement de deux enseignants (entendant et malentendant), chacun spécialiste de sa langue, de la pédagogie scolaire adaptée à la situation de

surdité pour favoriser l'amélioration des rendements et promouvoir la réussite des apprenants handicapés auditifs (Perrenoud, 1997).

## **Conclusion**

En somme, soulignons que les difficultés ou les obstacles d'accès aux apprentissages scolaires des apprenants malentendants se présentent sous diverses formes et se manifestent en fonction des besoins spécifiques de chaque apprenant déficient auditif. Ainsi, les non-entendants de naissance et ceux ayant acquis la déficience ne se retrouvent pas dans les mêmes difficultés de perception, de compréhension, d'appropriation d'un langage de communication, d'accès aux apprentissages scolaires. Notons que la lecture labiale confère une capacité d'adaptation pour mieux percevoir le message, le comprendre, apprendre de nouvelles choses et progresser dans les apprentissages scolaires. De plus, l'approche fastidieuse de lecture en situation d'apprentissage et l'inexistence de signes appropriés pour certains mots sont des barrières ou des obstacles à la compréhension et donc d'accès aux apprentissages scolaires les apprenants non entendants et malentendants. Les ressources pédagogiques classiques et non adaptées aux besoins spécifiques des apprenants déficients auditifs demeurent souvent des obstacles d'accès aux apprentissages scolaires à ces derniers qui se retrouvent en situation d'inadaptation scolaire face au personnel enseignant sans une bonne formation initiale sur la thématique du handicap. Il ressort que la formation adéquate et le matériel pédagogique spécifique constituent des atouts pour la réussite desdits apprenants.

## Références bibliographiques

- Astolfi J-P. (1998). « *La pédagogie différenciée ou mieux : La différenciation de la différenciation* ». Modulo, n° 9.
- Beddaï M., Duquesne F., Bexiga V., Brun A., Dobrzalovski J., Sigwart P., Vanbrugge A., Viallefond M., (2009). *Scolariser les élèves sourds ou malentendants*. Collection repère handicap. Téléport 1@ 4 BP 80158 /86961 Futuroscope Cedex. ISBN : 978-2-240-02960-7
- Button F. (2008). *L'éducation des sourds muets au XIXè siècle. Description d'une activité sociale*. Le mouvement social 223. (pp. 69-82)
- Forum mondial sur l'éducation*, Dakar, Sénégal, du 26 au 28 avril 2000. *Cadre d'action de Dakar. L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*, Dakar, Unesco, 2000.
- Galle P. (2017). *Réussir l'école inclusive en partenariat avec les parents, l'Éducation nationale et les structures médico-sociales : l'exemple de la scolarisation de collégiens sourds ou malentendants*. Paris, L'Harmattan.
- Hêkpazo K. (2020). *Les troubles dyslexiques/dysorthographiques en lien avec l'exclusion scolaire dans la circonscription scolaire d'Abomey-calavil : Etat des lieux et perspectives*. EDP-ECD/ Coordination Psychologie et Science de l'Education. UAC.
- Hounkpatin J. et Houédénou F. (2017). *Pour l'enseignant professionnel : repères pédagogiques et didactiques*. Edition Francis Aupiais. Cotonou. Bénin.
- Marhic P. (2009). *L'enseignement individuel, une alternative à l'échec scolaire*, Paris, Harmattan, 290 p

Perrenoud P. (1997). *Pédagogie différenciée, Des intentions à l'action*, Paris, ESF.

<https://observers.france24.com/fr/20131014-sourds-akogbato-discrimination>- consulté le 12 septembre 2023 à 15h42 ;  
<https://journals.openedition.org/ree/6759?lang=en> consulté le 22 septembre 2023 à 11h16.

## **REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES MODALITES DE SOUMISSION DES ARTICLES**

Les propositions d’articles sont envoyées au secrétariat de la revue avec copie au directeur de publication aux adresses suivantes :

- revuepedahum@gmail.com
- jchouunmenou@yahoo.fr

- Les articles sont évalués sous anonymat par trois instructeurs dans un délai de 15 jours dès réception et sont renvoyés aux auteurs pour insertion des corrections et recommandations
- Le retour des articles corrigés par les auteurs est attendu par la rédaction pour un délai de 10 jours au maximum
- Les articles rédigés en français doivent comporter un résumé de 25 lignes maximum en anglais et ceux rédigés en anglais un résumé en français
- Le nombre de pages des articles est limité à 25 au maximum et 12 au minimum
- La présentation des articles se fait selon le format ci-dessous :
  - Mise en page : Format A4 / Marges 2,5 cm (droite, gauche, haut, bas) / Police Times New Roman / Taille 13 / Sans couleurs / Interligne simple
  - Références bibliographiques (exemples)
    - ✓ Diallo, S. 2023. Histoire et humanités. Paris, P.U.F.
    - ✓ Doufi, S. 2021. La pédagogie et ses repères. Pédagogie et humanité 30 : 26-34
    - ✓ Boudri, P. 2009. Didactique et crise scolaire. Consulté le 12 septembre 2021 sur <http://ben.uc.edu/y/PSO/PS-22pdf>.
- Ethique et authenticité
  - La revue invite tous les auteurs à s’assurer de l’authenticité de leurs productions en évitant toute forme de plagiat. Elle rappelle à cet effet l’obligation de citer les auteurs et les sources des citations

**362 REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES N°2-NOVEMBRE 2023  
ISSN :2992-0051 Dépôt légal 15482 du 28/11/2023  
Bibliothèque Nationale du Bénin**

**REVUE PEDAGOGIE ET HUMANITES  
N°2-NOVEMBRE 2023  
ISSN :2992-0051 Dépôt légal 15482 du  
28/11/2023  
Bibliothèque Nationale du Bénin**